

AU FIL DES MOIS



BULLETIN MUNICIPAL

Mars – Avril

Mai – Juin 2022



LES RANDONNÉES DU PAYS POURLET

SÉGLIEN

SAMEDI 19 AOÛT

« Sur les sentiers de Saint-Germain »

Départ Saint-Germain 14h
Se munir de bonnes chaussures de marche
Pantalon conseillé
Pour les collations, gobelets à 1,50 € auprès de l'association ou votre gobelet perso.

Contact : 06 51 79 84 65

Org: Association d'animations du Pays Pourlet et mairie de Séglien



SOMMAIRE



**VIE COMMUNALE
EDITO PAGE 3**



**VIE SCOLAIRE
PAGE 11**



**VIE ASSOCIATIVE
PAGE 14**



**VIE LOCALE
PAGE 19**

MAIRIE
1, Rue Yves LE CALVE
56160 SEGLIEN
Tél: 02-97-28- 00-66
Email: mairie@seglien.bzh
www.seglien.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE

Le vendredi 30 juin, la fête de la musique s'est déroulée sur la place de l'église à Séglien. Malgré une météo peu clémente, un bon nombre de personnes s'est déplacé pour venir écouter des chorales avec l'atelier « CHANT DANS LA DANSE » ou encore la chorale ELAH, des chants et de la danse avec 6 élèves de CM1 et CM2 de l'école Arc en Ciel de Séglien, de la musique bretonne avec les chanteuses de l'atelier « CHANT DE DBK » et comme tous les ans de la musique rock avec le groupe CATCH 22.

Malgré l'absence du manège cette année encore, tous les enfants présents ont pu profiter d'une barbe à papa ou de churros offerts par la municipalité.

Cette année c'est l'E.S.Séglien qui s'occupait de la partie restauration et boissons.

Notre vendeur de churros, pop-corn, bonbons, ballons, jouets....comme l'an dernier était présent et une fois de plus, les petits comme les grands se sont régalés.

On se retrouve en 2024 pour une nouvelle fête de la musique !





Retour du repas des aîné.e.s

Nous avons enfin pu à nouveau organiser le repas des aîné.e.s. En effet, cet événement n'avait pas pu avoir lieu depuis 2019 à cause de la pandémie de Covid-19. Nous avons choisi de modifier la date de ce repas pour vous inviter en juin en lieu et place du mois d'octobre et bien nous en a pris puisque le temps ensoleillé était de la partie.

Vous avez été 46 à répondre présents à l'invitation de vos élu.e.s.

Après avoir dégusté le copieux et délicieux repas préparé par Isabelle et Tony de **LA TAVARN Seglian**, vous avez pu assister à la représentation offerte par la chorale ELAH de GUÉMÉNÉ sur Scorff.

Nous avons aussi souhaité mettre à l'honneur Simone, Thérèse et les 2 Joseph en leur offrant un bouquet de fleurs et un panier garni.

Cet excellent moment de convivialité vous a permis et nous a permis de vous retrouver et de pouvoir échanger après plusieurs années où la réglementation nous l'interdisait.

Rendez-vous en 2024.



Réduction de la vitesse dans le bourg de SEGLIEN

Comme nous vous l'indiquions dans les 2 bulletins municipaux précédents, des aménagements provisoires ont été mis en place dans le bourg de SÉGLIEN.

Les 3 chicanes posées dans les rues du CLANDY, Jean-Marie LE FUR et Yves LE CALVÉ obligent dorénavant à une circulation alternée limitée à 30 km/h avec pour simple objectif de réduire la vitesse dans notre agglomération.

Il est aussi à noter que la commune s'est dotée d'un radar pédagogique. Suite à sa mise en place, **celui-ci relève et enregistre les vitesses dans les 2 sens de circulation.**

Ces dispositifs étant provisoires, suivant les vitesses relevées et les éventuels retours des riverains, nous pourrions être amenés à les modifier et/ou les déplacer.

Enfin, les panneaux de signalisation à chaque entrée d'agglomération ont été actés par vos élu.e.s et vous rappellent que des contrôles-routes inopinés peuvent être effectués par les services de la gendarmerie nationale.

À la lecture des derniers relevés du radar pédagogique, si environ 80% des automobilistes respectent la vitesse, nous devons nous employer pour que ce pourcentage augmente encore et que la sécurité de toutes et de tous soient assurée dans la traversée de l'agglomération.



Rue du CLANDY



Rue Jean-Marie LE FUR



Rue Yves LE CALVE





Comice agricole – édition 2023

Traditionnelle fête locale de l'agriculture, le comice agricole s'est déroulé cette année le 17 juin 2023 à MALGUÉNAC.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité et le repas « saucisse-frites » servi le midi à la salle Résonance, l'événement a mis à l'honneur les animaux avec les traditionnels concours de vaches laitières « Pie rouge » et « Prim'Holstein » et des chevaux de trait bretons.

Un numéro de dressage a été présenté et des balades à poney étaient organisées en plus des courses de tracteurs pour enfants, des concours de dessins, de l'exposition de matériel agricole et d'une mini-ferme.

Merci appuyé à toutes les éleveuses et tous les éleveurs présent.e.s à MALGUÉNAC et en particulier à nos exploitantes et nos exploitants agricoles de SÉGLIEN qui, une nouvelle fois, étaient très nombreux, ont brillamment représenté la commune de SÉGLIEN et ont remporté plusieurs trophées.



Aménagement foncier

Aménager un territoire foncier rural consiste à procéder à une nouvelle distribution des propriétés par création d'un parcellaire rationnel.

Cette restructuration est obtenue par des échanges entre les propriétaires ruraux de terrains situés dans un périmètre donné. Cet aménagement a pour but d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales et forestières, d'assurer la mise en valeur des espaces naturels ruraux et de contribuer à l'aménagement du territoire communal.

Les travaux connexes à l'aménagement foncier consistent en la réalisation d'ouvrages d'intérêt collectif ou d'opérations permettant l'exploitation du nouveau parcellaire (par la création de chemins d'exploitation par exemple).

C'est le Conseil Départemental qui est maître d'ouvrage de l'opération et a donc la responsabilité de la procédure d'aménagement foncier. Les services de l'État n'interviennent dans la procédure que pour garantir les intérêts environnementaux et assurent un contrôle régalien.

Une procédure d'aménagement foncier est en cours sur la commune de SÉGLIEN et concerne l'ensemble du parcellaire du territoire.

Le bornage du parcellaire (*hors le bourg*) est en cours d'achèvement puisqu'il ne reste plus que quelques villages et leurs alentours à réaliser. Ces travaux sont effectués par le cabinet NICOLAS, géomètre-expert à PONTIVY.

M. Alain GRAMOND ayant fait valoir ses droits à la retraite, c'est dorénavant M. Pierre-Yves LAMOUR, responsable de ces opérations, qui a en charge le dossier.

C'est cette personne que vous devez contacter pour tout renseignement ou toute demande concernant cet aménagement foncier (échange, limite de propriété, petite acquisition, création de chemins ...).

Vous pouvez le contacter par mail à l'adresse suivante pierre-yves.lamour@sarlnicolas.fr ou téléphoner au secrétariat de la mairie (**02 97 28 00 66**) qui lui transmettra votre message afin qu'il convienne avec vous d'un rendez-vous.

Lors des réunions hebdomadaires entre la commune et M. LAMOUR, il est fait le point sur les différentes demandes reçues, les rendez-vous à prendre, les visites sur site à opérer, ... etc.

Dans le cadre de ces échanges, on en arrive aux 3 conclusions suivantes :

1- à la lecture du cadastre actuel, on constate que des différences existent entre le parcellaire théorique et la réalité du terrain. Ainsi, plusieurs chemins d'exploitation créés lors des opérations du premier remembrement au début des années 60 n'existent plus pour tout ou partie sur le terrain. Cet état de fait est obligatoirement à régulariser dans le nouveau cadastre. Ainsi, suite à la décision prise en conseil municipal, ces parties de chemin, aujourd'hui exploitées, vont être cédées à titre onéreux aux propriétaires au tarif de 0,50 €/m².

2- plusieurs parties du Domaine Public (DP) vont aussi être cédées à titre onéreux aux propriétaires-riverains. Il s'agit principalement (*mais pas que*) des entrées de cour de propriété privée bitumée ou du moins en dur. Il faut aussi régulariser ces différents dossiers et vos élu.e.s ont établi par délibération le tarif de ces cessions à 2 €/m².

3- dans le cadre de la procédure d'aménagement foncier, alors qu'il n'y a pour vous **ni de frais de géomètre, ni de frais d'acte notarié**, on constate peu de demandes d'échange entre les propriétaires quels qu'ils soient et en particulier entre les exploitant.e.s agricoles. Cet état de fait peut porter à réflexion puisque un des objectifs d'un aménagement foncier est de regrouper plusieurs parcelles **géographiquement** afin d'éviter un temps de trajet trop long entre une exploitation et le parcellaire. Ce rapprochement de parcelles près du siège de l'exploitation engendre de fait une diminution des coûts de consommation de carburants non négligeable.

Lorsqu'on analyse le cadastre actuel, plusieurs possibilités de ce type existent sur la commune de SÉGLIEN. **C'est le moment d'en profiter** et M. LAMOUR est là aussi pour vous aider dans ces éventuels échanges à opérer.

Il serait vraiment dommage que de telles demandes soient déposées après validation de l'aménagement foncier car en ce cas, les frais de géomètre et de notaire vous incomberaient.

Antennes téléphoniques

Les travaux d'installation des antennes téléphoniques ont bien avancé. Ainsi, les antennes de Kerlan et des hauts de Goézévant sont montées.

Concernant l'antenne à implanter à Kergohan, les travaux d'enfouissement de la fibre pour l'alimenter ont été réalisés entre le bourg et le village de Govran (ligne non existante). Entre Govran et Kergohan, c'est la ligne téléphonique existante qui sera utilisée comme support. Le montage de cette dernière antenne est programmée pour le mois de septembre.



Antenne de KERLAN



Antenne des HAUTS de GOÉZÉVANT

Travaux à la mairie

Les réunions hebdomadaires continuent de se dérouler le mercredi après-midi regroupant la commune en tant que maître d'ouvrage, l'architecte en tant que maître d'oeuvre et les différents corps de métiers.

Les travaux restant à effectuer à l'intérieur consistent en la peinture, la pose des revêtements et les raccordements en eau, en électricité et la réalisation de la baie informatique.

À l'extérieur, le muret en pierres donnant sur la Rue Yves LE CALVÉ est en voie d'achèvement. Les aménagements du parvis et de l'arrière de la mairie ainsi que la réfection des toilettes publiques vont débiter.



Tarifs des repas à la cantine et de la garderie municipale

Les repas servis au restaurant scolaire sont confectionnés et livrés par la société Convivio.

À chaque rentrée scolaire, le coût facturé par le prestataire à la commune augmente. Cependant, la commune n'a pas augmenté les tarifs facturés aux familles depuis 2019.

Pour la rentrée 2023-2024, le prestataire explique que les tarifs sont revalorisés suite aux hausses des coûts de production, des salaires, des charges, des emballages, des carburants et des énergies.

Vos élu.e.s ont décidé une augmentation du coût du repas facturé aux familles à partir de la prochaine rentrée scolaire.

Ainsi, pour un coût de 3,13 € facturé par la société Convivio à la commune pour un repas enfant, la tarification pour les familles s'élèvera à 3,00 € en lieu et place des 2,60 € facturés jusque présent.

Concernant le coût de la garderie scolaire municipale, les tarifs évoluent également comme suit :

- 1,50 € le forfait garderie le matin
- 2,00 € le forfait garderie le soir (goûter compris).

Recensement de la population en 2024

L'année prochaine, la commune de SÉGLIEN va faire l'objet d'un nouveau recensement de sa population. La campagne sur le terrain se déroulera entre le 18 janvier et le 17 février 2024.

Ce recensement est très important pour la commune car il détermine la population légale qui sert de calcul pour la participation de l'État à notre budget dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement.



Arrêté pour demeure en péril

La commune a pris un arrêté municipal pour demeure en péril. Il s'agit de la maison délabrée située au lieu-dit « Sylvestre » en limite de la route départementale RD 18 qui menace de s'écrouler.

À la demande de la commune, un expert a été nommé par le tribunal de Lorient. Ses conclusions sont catégoriques : le bâtiment doit être démoli.

Le contact a été pris avec les propriétaires-héritiers. Ils ont lancé les démarches nécessaires pour que la maison soit démolie.

Réfection de la Route Départementale RD 18 entre SÉGLIEN et « Bobès »

Vous avez dû le remarquer : les services du département du Morbihan en charge de l'entretien des routes ont procédé à la réfection de la route départementale RD 18 lui appartenant pour ce qui est de la portion reliant le bourg de SÉGLIEN au lieu-dit « Bobès ».

Bien que nous n'ayons pas de rôle décisionnaire dans les travaux entrepris pour la réfection de cette route départementale, nous ne comprenons ni n'acceptons que la réfection de cette portion de route se fasse par l'application d'un bi-couche (1 couche d'émulsion de goudron – 1 couche de gravier – 1 nouvelle couche d'émulsion de goudron et une autre couche de gravier) alors que l'ensemble des autres routes départementales bénéficient d'un revêtement en enrobé.

Si nous ne demandons pas à être mieux lotis que nos « voisins », nous ne souhaitons pas non plus être considérés différemment. C'est à ce titre qu'un courrier signé du maire a été envoyé au Président du Conseil Départemental du MORBIHAN pour signifier notre mécontentement et demander à pouvoir bénéficier d'une entrevue.





La chapelle Saint-Zénon rénovée

Quelques travaux ont été effectués à la chapelle Saint-Zénon : une humidité excessive et des entrées d'eau lors de pluies abondantes dégradaient fortement cette dernière. Après une rencontre entre la municipalité, l'architecte des bâtiments de France et les responsables de la chapelle, il a été décidé de décaisser la terre côté nord pour atteindre les fondations afin d'empêcher l'eau de pénétrer dans l'édifice qui existait déjà en 1560. Les portes seront également rénovées au cours de cette année. Nous retrouverons donc la chapelle comme au temps de San Sellon, avant que Saint-Zénon n'apparaisse en 1655. Pour rappel, la croix monolithique en granit attenante à la chapelle est inscrite au titre des monuments historiques depuis le 29 mars 1935.

A l'occasion des journées « patrimoine en marche », la commission patrimoine de la municipalité a travaillé sur un abécédaire sensible lié au patrimoine ségliennais ou breton. Ainsi pour chaque lettre de l'alphabet correspond une part d'art, d'histoire, de poésie ou d'architecture de notre commune ou de notre région.

Les 26 panneaux de l'abécédaire ont été exposés lors du pardon de Saint-Jean les 1er et 2 juillet et seront visibles à l'occasion des journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre aux abords de la chapelle de Saint-Jean.

Savez-vous que la plus grande tueuse en série de Bretagne habitait Séglie ou ce qu'est une Gwerz? Photos, textes, anecdotes, venez nombreux découvrir (ou redécouvrir) le patrimoine de notre commune.

A noter également le travail en art visuel de la classe de cycle 1 de l'école Arc-en-ciel : en effet les lettres indicatives de l'abécédaire ont été réalisées par les élèves de maternelle, avec la complicité de leur enseignante Catherine LABBÉ et de Valérie TALHOUËT (ATSEM).





CHANGEMENT DE CAP

C'est avec beaucoup d'émotions pour certains et quelques appréhensions pour d'autres que nos CM2 vont quitter notre belle école pour se lancer, l'an prochain, dans une nouvelle aventure, au collège.

Un grand changement aussi du côté de l'équipe enseignante avec le départ de Catherine, maîtresse des maternelles, de Sophie, maîtresse des CP/CE1/CE2 puisqu'elles étaient remplaçantes mais également avec le départ d'Émile, maître des CM1/CM2 et directeur de l'école depuis la rentrée de septembre 2017.

Départ aussi de l'AVS, Gwénaelle en place cette année.

Afin de les remercier pour leur investissement, la mairie leur a offert un panier garni.

On leur souhaite à tous les 3 « bonne continuation » pour la suite de leur carrière.

Seules Valérie, ATSEM des maternelles et Isabelle qui s'occupe de la cantine et la garderie restent en place à l'école.





SPECTACLE DU CONSERVATOIRE

Depuis 3 ans, Marie-Annick, enseignante au Conservatoire de musique et de danse de PONTIVY Communauté, se rend à l'école Arc-en-Ciel afin d'initier les élèves au chant choral. Les enfants des cycles 2 et 3 ont eu la chance de bénéficier de ces séances avec Marie-Annick. De plus, les écoliers ont travaillé les chants en classe avec leurs enseignants et se sont rendus au Conservatoire pour des répétitions. Ce travail commun de longue haleine a donné lieu à deux jolis spectacles de chant choral qui ont ravi les parents ! En effet, avec les élèves de plusieurs écoles du territoire, les chanteurs ségliennais du CP au CM2 se sont produits sur la scène du Palais des Congrès de PONTIVY, devant une salle comble !

Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont tenu leur représentation le jeudi 1^{er} juin, au Palais des Congrès, sur le thème du « soldat rose ».

Les élèves des classes de CP, CE1 et CE2 ont, quant à eux, tenu leur représentation le vendredi 2 juin, sur le thème de la lune.

Un énorme MERCI à Marie-Annick pour son investissement, sa volonté et son dynamisme dans tous ces beaux projets artistiques. Un immense BRAVO également aux jeunes chanteurs !



L'école Arc-en-Ciel et le patrimoine ségliennais

A l'occasion des journées du « Patrimoine en marche », les élèves de cycle 1 de l'école de Séglien ont participé à une animation autour de la chapelle de Saint-Jean et d'un abécédaire sur le thème du patrimoine ségliennais.

Au programme : visite de la chapelle avec un intérêt tout particulier pour les vitraux et les statues en bois polychrome (Saint-Michel terrassant le dragon) qui ont remporté un franc succès auprès de notre jeune public ! Ensuite les enfants ont participé à un jeu de repérage sur des détails architecturaux de l'édifice grâce à des indices photographiques.

Enfin, les élèves de maternelle ont pu découvrir le travail effectué plus tôt dans la semaine, à savoir les lettres de l'abécédaire soigneusement décorées par leurs soins et disposées aux abords de la chapelle de Saint-Jean dans le cadre de l'exposition « abécédaire du patrimoine » visible lors du pardon.



AUTRES SORTIES DE L'ANNÉE

Chaque classe a assisté à plusieurs séances de cinéma à Guéméné-sur-Scorff dans le cadre du dispositif "Ecole et cinéma". Dès la Maternelle, tous les élèves ont également eu l'occasion de se familiariser au milieu aquatique et d'acquérir des compétences adaptées à leur âge en matière de découverte de l'eau et de natation, à la piscine de Pontivy. Avec l'USEP, plusieurs sorties et rencontres ont été organisées tout au long de l'année scolaire : la rencontre Matern'athlé, l'animation Scola-rugby, le petit bal breton, le petit tour à vélo. Durant la dernière semaine d'école, les enfants de la petite section au CE2 ont fait "classe dehors" tous les matins dans le bois de Coët an Fao : la joie d'apprendre dans la nature et avec la nature ! Les après-midi, les élèves de CM1-CM2 ont accueilli les plus jeunes pour des ateliers qu'ils avaient eux-mêmes imaginés et créés : des jeux, des animations et des défis qui ont permis de réunir et de faire coopérer tous les enfants de l'école !





GJPP

Ce samedi 10 juin 2023, au stade Serge Sylvestre de Séglien, le GJPP conviait joueurs, parents et bénévoles à une journée conviviale de fin de saison.

Avec plus de 200 personnes présentes, la manifestation aura permis d'effectuer des rencontres amicales internes suivies de grillades pour le plaisir de tous.

Les co-présidents Philippe LE POULICHET et Jacques GUILLEMOT remercient chaleureusement la municipalité pour la mise à disposition d'un complexe magnifique tout au long de la saison et l'ES Séglien pour la participation active aux nombreuses sollicitations durant l'année.

Nous souhaitons un bel été à tous nos licenciés. Nous avons déjà hâte de les retrouver à la rentrée !

VIVE LE GJPP !



E.S. SÉGLIEN

Le dimanche 9 avril 2023 a eu lieu, après 3 ans de report, le tournoi de sixtes.

22 équipes se sont inscrites et l'ensemble du tournoi s'est bien passé.

Les vainqueurs sont LE FC CRASSOUS (équipe de Pontivy), les seconds sont LES CHAUVES QUI PEUT (équipe de Moréac), les troisièmes sont LES TROUSPINETTES (équipe de Melrand) et les quatrièmes sont LES TRIPOTES MOI L'ANUS (équipe de Melrand également). Et pour information, l'AG du club a eu lieu le 20 mai 2023 et le bureau reste inchangé.

Un grand merci aux bénévoles (sur les photos du bas à gauche et à droite) car comme dans beaucoup d'associations, sans eux pas de manifestations.



Les équipes finalistes



Les arbitres avec de gauche à droite

Denis LE TENNIER

Jonathan LE ROUX

Guillaume LE DOUJET



L'équipe de la médiathèque Anne-Marie Saint Jalm accueille les lecteurs tous les samedis de 10h à 12h même pendant l'été. L'abonnement est de 5 euros par famille pour une année.

Le 29 avril, les bénévoles ont organisé un après-midi d'ateliers créatifs sur le thème du printemps, cette demi-journée a accueilli 14 enfants de 3 à 10 ans.

Accompagnés de leurs parents pour les plus jeunes, les enfants ont pu choisir différentes activités : peinture, découpage et collage, coloriage, création de marque-page, fabrication de jolies cartes, de moulins à vent, de bouquets de fleurs avec du matériel de récupération... Les jeunes artistes ont pu ainsi réaliser plusieurs objets pour les rapporter chez eux à la fin de la journée. A la suite des ateliers de travaux manuels, les enfants, les parents et les bénévoles ont partagé un bon goûter offert par la municipalité. Cette animation a beaucoup plu aux enfants et aux adultes ! L'expérience sera à renouveler !

Les responsables de la médiathèque Marie-Christine Tatibouët, Michèle Cousin, Krystine et Patrick Piquet et leur équipe de bénévoles motivés préparent un troc de livres prévu pour la fin du mois de septembre ou le début du mois d'octobre. Cet événement sera ouvert à tous et permettra d'échanger des livres que vous avez chez vous contre des livres sortis du stock de la médiathèque Anne-Marie Saint Jalm.





SAINT-JEAN

C'est avec un grand bonheur que les nombreux bénévoles du comité de la chapelle Saint-Jean ont relancé le pardon après 3 années de pause dûes à la crise sanitaire. Le dimanche 2 juillet, la journée a débuté par une bénédiction officiée par le Diacre Nicolas LE POULICHET dans la chapelle, suivie d'une procession. Dès midi, de nombreux convives sont venus déguster le délicieux jambon à l'os, près de 325 repas ont été servis. L'après-midi a été animé par les chants de la chorale ELAH dans la chapelle et par les 33 équipes de boulistes qui se sont affrontées dans une ambiance bon enfant. La soirée s'est achevée par un repas de crêpes salées et sucrées. Merci à tous d'avoir contribué à la réussite de cette journée !

NOTRE DAME DE LORETTE



À Séglien nous avons la chance d'avoir 5 belles chapelles entretenues et restaurées grâce à l'aide de la municipalité et au travail des bénévoles. Sans tout cela, nos chapelles ne pourraient être conservées pour les générations à venir. Comme chaque année, les pardons se succèdent et attirent toujours autant de pèlerins.

Baucoup de ferveur encore cette année pour le pardon de Notre Dame de Lorette. Des adultes et des enfants, qui avaient revêtu le costume traditionnel du Pays Pourleth, entouraient la Vierge Marie lors de la procession.

Un excellent repas, de l'avis général, a été servi à la salle polyvalente Jean FICHET. Merci aux bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Le 25 juin c'était le pardon de Saint-Zénon, le 2 juillet celui de Saint-Jean et le 9 juillet Notre Dame de Lorette.

Les prochains pardons sont : le 23 juillet Saint-Germain, le 6 août Le Clandy et le 10 Septembre Locmaria.



COMITÉ DES FÊTES

Suite à l'AG du 25 mars 2023, le bureau a quelque peu changé.

On y retrouve Jérôme THOMAS comme président, Stéphane LE FUR comme trésorier, Yolande LE DOUJET comme trésorière adjointe, Ismaël KERAMBRUN comme secrétaire et pour finir Gérard PIERRE comme secrétaire adjoint.

N'oubliez pas les fêtes locales les samedi 12 et dimanche 13 août à la salle Jean FICHET avec comme nouveauté cette année une randonnée pédestre de 8 kms et 12 kms.

Voir affiche en page arrière de couverture.



LA DIANE SÉGLIANAISE

Association de chasse de Séglien

Nous tenons à vous informer que si vous avez subi des dégâts occasionnés par des animaux sauvages tels que fouine, martre, renard, ragondin, corneille, choucas, buse ou autres, vous pouvez remplir une feuille de déclaration de dégâts disponible en mairie ou chez le président de la Diane Ségliaise, M. Patrick PIQUET au 09.67.87.63.37

Nous remercions également toutes les personnes venues déguster notre traditionnel « Jarret/frites » qui rencontre un grand succès tous les ans au mois de mars.





AMICALE LAÏQUE

Comme tous les ans, nous avons fêté Pâques avec les enfants de l'école à la salle Jean FICHET. Malheureusement, en ce 10 avril 2023 la pluie s'est invitée et nous a empêchés d'aller dans le bois faire la chasse mais les enfants étaient tout de même bien contents d'avoir plein de chocolats ainsi que le traditionnel goûter offert par la municipalité.

Nous avons également essayé de changer cette année avec un repas « moules-frites » qui a eu lieu le 15 avril 2023.

Merci aux personnes présentes qui ont apprécié le repas et bien sûr aux bénévoles présents.

Pour finir l'année, nous nous sommes réunis pour la kermesse le samedi 17 juin 2023. Nous avons demandé aux enseignants des 3 cycles de préparer un petit spectacle qui était vraiment super, enfants comme parents étaient ravis.

S'en est suivi un goûter offert par l'amicale puis des jeux extérieurs avec une grande structure gonflable, des lancers de fusées.....et la fameuse pêche à la ligne.

Et une fois de plus, merci aux parents présents.





C'est sous un temps nuageux et quelques gouttes de pluie que la traditionnelle cérémonie du 8 mai a été célébrée à Séglien en commémoration de la victoire de 1945.

En présence du président et des membres de l'UNC-AFN de Séglien, des élu.e.s et des habitants, une gerbe de fleurs a d'abord été déposée devant le monument aux morts. S'en sont suivi.e.s l'hommage rendu par le maire Laurent GANIVET ainsi que les lectures de l'ordre du jour n° 9 écrit à Berlin le 9 mai 1945 par le Général d'Armée DE LATTRE DE TASSIGNY et du message de M. Sébastien LE CORNU, ministre des Armées et de Mme Patricia MIRALLES, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire pour ne jamais oublier que des soldats ont combattu, que des femmes et des hommes ont perdu la vie et que des familles ont été endeuillées pour nous permettre de vivre dans un pays libre. Ensuite, des enfants de CM1 et CM2 de l'école Arc-en-Ciel de Séglien ont lu des poèmes sur cette guerre meurtrière.



Animation : A la découverte des habitants de la rivière

Mercredi 16 août à Séglien de 14h à 16h

Connaissez-vous le monde secret et mystérieux des petites bêtes de la rivière ? Venez découvrir cet univers fascinant lors d'une petite pêche à l'épuisette.

- Intervenant : animateur de Pontivy communauté.

- Lieu de rendez-vous précisé ultérieurement.

Animation gratuite pour toute la famille, limitée à 20 personnes, sur inscription en suivant le lien Google Drive : <https://urlz.fr/fvjn> ou en appelant l'Office de tourisme au **02.97.25.04.10**.



LES RANDONNÉES DU PAYS POURLET





SÉGLIEN

SAMEDI 19 AOÛT

« Sur les sentiers de Saint-Germain »

Départ Saint-Germain 14h

Se munir de bonnes chaussures de marche
Pantalon conseillé

Pour les collations, gobelets à 1,50 € auprès de l'association ou votre gobelet perso.













Contact : 06 51 79 84 65

Org: Association d'animations du Pays Pourlet et mairie de Séglien

SEGLIEN

12 ET 13

SALLE JEAN FICHET

AOÛT 2023

FÊTES LOCALES

SAMEDI 12 AOÛT : 14H

Concours de boules en triplettes

400€ de prix

DIMANCHE 13 AOÛT :

NOUVEAUTÉ



8H RANDO PEDESTRE 5€ L'INSCRIPTION

2 CIRCUITS DE 8KM ET 12KM

(ravitaillement et casse-croûte prévus)

12H REPAS : melon/cuisses de poulets

(de Séglien)/frites/fromage/dessert (kir offert)



adulte:13€

enfant:7€

14H Concours de boules en doublettes

250€ de prix

Pendant les 2 jours : buvette et casse-croûte

STRUCTURE GONFLABLE POUR LES ENFANTS

org : COMITÉ DES FÊTES DE SÉGLIEN